



Syndicat **FORCE OUVRIERE** de métallurgie de Saint-Nazaire
Section syndicale FO de Chantiers de l'Atlantique

Pour FO, les salariés n'ont pas à payer la note du Covid-19 !

Les élus **FORCE OUVRIERE** ont participé hier matin à la dernière Commission Paritaire de Négociation sur un projet d'accord pour les salariés des Chantiers de l'Atlantique actuellement sans activité du fait de la fermeture des ateliers et du bord.

Le projet d'accord, soumis à signature ce jour, donnerait plein pouvoir à la Direction pour prendre dans les congés des salariés que ce soit dans les reliquats, les jours de CET ou les congés payés. Ce projet d'accord « profite » des mesures contenues dans les ordonnances du gouvernement qui cassent le Code du Travail !

Après avoir posé ses 5 à 7 jours d'ARTT employeur, la Direction prévoit de prendre 5 jours ouvrés de congés payés acquis issus des congés payés à prendre au plus tard le 31 mai 2020 et/ou des congés payés à prendre à compter du 1er juin 2020.

A compter du 20 avril, il serait fixé un jour de congés/repos issu du reliquat des jours ARTP 2019 et/ou de récupérations d'heures supplémentaires ou récupérations forfaités, en priorité, et/ou du compte-épargne temps, pour 4 jours d'activité partielle dans la limite totale de 10 jours ouvrés.

Mais la Direction va plus loin en incitant les salariés à poser un jour de congés pour 4 jours de chômage s'ils souhaitent un maintien de leur salaire pendant la période de chômage partiel. **En clair, là encore, les salariés devraient payer de leur poche !**

FORCE OUVRIERE dénonce l'absence de véritables négociations avec les syndicats représentatifs des salariés les plus concernés.

Pour FO, ce projet est totalement inacceptable !

**De plus, il ne répond pas à notre revendication que nous maintenons :
paiement à 100% des périodes de chômage partiel par l'entreprise !**

En conséquence, FO ne signera pas ce projet d'accord !

En effet, ce n'est pas aux salariés de payer la note du Covid-19 !

Saint-Nazaire, le 3 avril 2020

Section syndicale FO – Chantiers de l'Atlantique

Avenue Bourdelle - BP 90180 - 44613 Saint-Nazaire Cedex

Téléphone : 02-51-10-91-07

Portable : 06-83-06-80-82